

2019

Menu du
31 décembre au 4 janvier 2019

Sous réserve d'approvisionnement


Lundi



Mardi





Mercredi

Potage de légumes 
Sauté de veau – Carottes
Gouda – Fruit

Jeudi

Concombres
Poisson à l'estragon – Pommes sautées
Pavé frais – Entremet

Vendredi

 Salade paysanne
Rôti de bœuf – Brocolis
Camembert – Banane 

* origine : France

** produits issus de l'agriculture biologique

Menu visé par :

- Madame INSELIN, Adjointe au Maire,
- Monsieur GIRY Dominique ; Conseiller délégué,
- Madame LAREYNIE, diététicienne

Présence possible de céréales contenant du gluten, de crustacés et de produits à base de crustacés, d'œufs et de produits à base d'œuf, de poissons et de produits à base de poisson, d'arachides et de produits à base d'arachide, de soja et de produits à base de soja, de lait et de produits à base de lait, de fruits à coques, de céleri et produits à base de céleri, de moutarde et produits à base de moutarde, de graines de sésame et produits à base de graines de sésame, d'anhydride sulfureux et sulfites en concentration de plus de 10 mg/kg ou 10 mg/l, de lupin et produits à base de lupin, de mollusques et produits à base de mollusques (Décret n°2015-447 du 17 avril 2015).



Menu du 7 au 11 janvier 2019

Sous réserve d'approvisionnement

Lundi

Thon vinaigrette
 Brochette de dinde – Choux-fleurs
Edam – Galette des rois 


Mardi

 Asperges
Paëlla
Babybel  Fruit

Mercredi

Œufs vinaigrette
Croissant au jambon – Salade
Yaourt à boire – Compote

Jeudi

 Salade de lentilles
Poisson au basilic – Gratin de courgettes
Fromage blanc – Mousse au chocolat

Vendredi

Velouté Dubarry
Sauté de bœuf  Semoule
Emmental

* origine : France

** produits issus de l'agriculture biologique

Menu visé par :

- Madame INSELIN, Adjointe au Maire,
- Monsieur GIRY Dominique ; Conseiller délégué,
- Madame LAREYNIE, diététicienne

Présence possible de céréales contenant du gluten, de crustacés et de produits à base de crustacés, d'œufs et de produits à base d'œuf, de poissons et de produits à base de poisson, d'arachides et de produits à base d'arachide, de soja et de produits à base de soja, de lait et de produits à base de lait, de fruits à coques, de céleri et produits à base de céleri, de moutarde et produits à base de moutarde, de graines de sésame et produits à base de graines de sésame, d'anhydride sulfureux et sulfites en concentration de plus de 10 mg/kg ou 10 mg/l, de lupin et produits à base de lupin, de mollusques et produits à base de mollusques (Décret n°2015-447 du 17 avril 2015).



Menu du 14 au 18 janvier 2019

Sous réserve d'approvisionnement

Lundi

Piémontaise
Gigot – Carottes au cumin
Samos - Fruit


Mardi

Carottes râpées 
Sauté de dinde au curry – Pâtes
Gouda



Mercredi

Pâté de campagne
Rôti de veau – Jardinière de légumes
Port Salut – Salade de fruits

Jeudi

Cœurs de palmiers 
Tartiflette – Salade
Yaourt à boire – Compote

Vendredi

Soupe provençale 
Poisson poché – Ebly
 Camembert - Fruit

* origine : France

** produits issus de l'agriculture biologique

Menu visé par :

- Madame INSELIN, Adjointe au Maire,
- Monsieur GIRY Dominique ; Conseiller délégué,
- Madame LAREYNIE, diététicienne

Présence possible de céréales contenant du gluten, de crustacés et de produits à base de crustacés, d'œufs et de produits à base d'œuf, de poissons et de produits à base de poisson, d'arachides et de produits à base d'arachide, de soja et de produits à base de soja, de lait et de produits à base de lait, de fruits à coques, de céleri et produits à base de céleri, de moutarde et produits à base de moutarde, de graines de sésame et produits à base de graines de sésame, d'anhydride sulfureux et sulfites en concentration de plus de 10 mg/kg ou 10 mg/l, de lupin et produits à base de lupin, de mollusques et produits à base de mollusques (Décret n°2015-447 du 17 avril 2015).



Menu du 21 au 25 janvier 2019

Sous réserve d'approvisionnement

Lundi

Escalope de dinde – Epinards à la crème
Fromage blanc – Fruit

Mardi

Salade composée
Raie aux câpres – 🥰 Choux-fleurs
Pavé frais – Tarte aux fruits

Mercredi

🥕 Betteraves
Quiche lorraine – Salade
Petit suisse aromatisé – Flanby

Jeudi

Salade de chèvre
Jambon braisé – Lentilles
Saint Paulin – Fruit 🍌🍎🍇

Vendredi

Velouté de 🍠 potiron
Sauté de bœuf – Pommes vapeur
Emmental – Compote

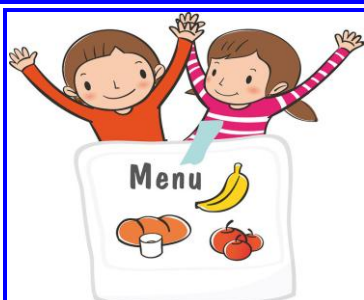
* origine : France

** produits issus de l'agriculture biologique

Menu visé par :

- Madame INSELIN, Adjointe au Maire,
- Monsieur GIRY Dominique ; Conseiller délégué,
- Madame LAREYNIE, diététicienne

Présence possible de céréales contenant du gluten, de crustacés et de produits à base de crustacés, d'œufs et de produits à base d'œuf, de poissons et de produits à base de poisson, d'arachides et de produits à base d'arachide, de soja et de produits à base de soja, de lait et de produits à base de lait, de fruits à coques, de céleri et produits à base de céleri, de moutarde et produits à base de moutarde, de graines de sésame et produits à base de graines de sésame, d'anhydride sulfureux et sulfites en concentration de plus de 10 mg/kg ou 10 mg/l, de lupin et produits à base de lupin, de mollusques et produits à base de mollusques (Décret n°2015-447 du 17 avril 2015).



Menu du 28 janvier au 1^{er} février 2019

Sous réserve d'approvisionnement

Lundi

 Taboulé
Sauté d'agneau – Ratatouille
Faisselle – Crème dessert

Mardi

Rillettes 
Filet de lieu aux olives – Riz
Cantal – Fruit


Mercredi

Croisillon à l'emmental
Omelette  Salade
Yaourt aromatisé – **Compote**

Jeudi

Concombres
Pintade – **Petits pois/carottes**
Camembert – Banane 

Vendredi

Bouillon aux vermicelles
 Pot au feu
Babybel –  Crêpe

* origine : France

** produits issus de l'agriculture biologique

Menu visé par :

- Madame INSELIN, Adjointe au Maire,
- Monsieur GIRY Dominique ; Conseiller délégué,
- Madame LAREYNIE, diététicienne

Présence possible de céréales contenant du gluten, de crustacés et de produits à base de crustacés, d'œufs et de produits à base d'œuf, de poissons et de produits à base de poisson, d'arachides et de produits à base d'arachide, de soja et de produits à base de soja, de lait et de produits à base de lait, de fruits à coques, de céleri et produits à base de céleri, de moutarde et produits à base de moutarde, de graines de sésame et produits à base de graines de sésame, d'anhydride sulfureux et sulfites en concentration de plus de 10 mg/kg ou 10 mg/l, de lupin et produits à base de lupin, de mollusques et produits à base de mollusques (Décret n°2015-447 du 17 avril 2015).